

Délibération n° 20241026-002

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 26 octobre 2024

Objet : DÉCISION
MODIFICATIVE N°2 - DM2

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
17 octobre 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 145

Présents : 86

Pouvoir : 3

Votants : 89

Pour : 85

Contre : 0 –

Abstention : 3 – (LEON
Bernard, SANCHEZ
Claude-Emmanuel,
BRUGIERE Eric)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six octobre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, DUCOING Guy, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, DEMAY André, MARTINEZ Gérard, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, PRADIER Alain, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, SANCHEZ Claude-Emmanuel, MERCERON Jean-Luc, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TOURLONIAS Vincent, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, GAUMY Francis, ROGER Christine, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, VIGIGNOL Yannick, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, MIZOULE Lucie, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, PONTRUCHER Bruno, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, LAMOUREUX Jean-François, JEANVOINE Olivier, RABY Laurent, BARRAUD Pierre, MEYER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat intercommunal à vocation multiple - Territoire Energie du Puy de Dôme (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25630014600030

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE PUY-DE-DOME.

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Syndicat (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	31
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes de moins de 3 500 habitants et les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 04/02/2021 00:00:00.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	510 907,00	510 907,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		510 907,00	510 907,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 452 753,31	1 452 753,31
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 452 753,31	1 452 753,31

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 963 660,31	1 963 660,31
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 639 215,27	0,00	0,00	0,00	6 639 215,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	758 500,00	0,00	0,00	0,00	758 500,00
014	Atténuations de produits	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	152 359,61	0,00	0,00	0,00	152 359,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 550 074,88	0,00	0,00	0,00	8 550 074,88
66	Charges financières	1 651 292,93	0,00	-270 000,00	-270 000,00	1 381 292,93
67	Charges exceptionnelles	31 500,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 000,00		55 000,00	55 000,00	70 000,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00		15 000,00	15 000,00	19 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 251 867,81	0,00	-200 000,00	-200 000,00	10 051 867,81
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 910 789,47		227 011,56	227 011,56	8 137 801,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	371 497,48		483 895,44	483 895,44	855 392,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 282 286,95		710 907,00	710 907,00	8 993 193,95
TOTAL		18 534 154,76	0,00	510 907,00	510 907,00	19 045 061,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 045 061,76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	105 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	325 000,00
73	Impôts et taxes	10 500 000,00	0,00	0,00	0,00	10 500 000,00
74	Dotations et participations	3 082 500,00	0,00	0,00	0,00	3 082 500,00
75	Autres produits de gestion courante	2 648 005,00	0,00	0,00	0,00	2 648 005,00
Total des recettes de gestion courante		16 360 505,00	0,00	220 000,00	220 000,00	16 580 505,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	205 000,00	0,00	0,00	0,00	205 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 565 505,00	0,00	220 000,00	220 000,00	16 785 505,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		290 907,00	290 907,00	290 907,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		290 907,00	290 907,00	290 907,00
TOTAL		16 565 505,00	0,00	510 907,00	510 907,00	17 076 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 968 649,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 045 061,76

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

8 702 286,95

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Territoire Energie du Puy de Dôme - Budget Syndicat - DM - 2024

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 30/10/2024

Reçu en préfecture le 30/10/2024

Publié le



ID : 063-256300146-20241026-20241026002-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 320,00	0,00	0,00	0,00	98 320,00
204	Subventions d'équipement versées	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	115 032,00	0,00	0,00	0,00	115 032,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 721 042,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	16 721 042,00
	Total des opérations d'équipement	26 889 003,99	0,00	0,00	0,00	26 889 003,99
	Total des dépenses d'équipement	42 893 397,99	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	43 893 397,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	275 676,82	0,00	613 846,31	613 846,31	889 523,13
16	Emprunts et dettes assimilées	8 200 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	7 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	212 097,28	0,00	0,00	0,00	212 097,28
020	Dépenses imprévues	62 907,03		0,00	0,00	62 907,03
	Total des dépenses financières	8 750 681,13	0,00	143 846,31	143 846,31	8 894 527,44
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	1 656 660,09	0,00	18 000,00	18 000,00	1 674 660,09
	Total des dépenses réelles d'investissement	53 300 739,21	0,00	1 161 846,31	1 161 846,31	54 462 585,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		290 907,00	290 907,00	290 907,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		290 907,00	290 907,00	290 907,00
	TOTAL	53 300 739,21	0,00	1 452 753,31	1 452 753,31	54 753 492,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

2 230 156,22

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

56 983 648,74

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 921 829,30	0,00	-2 276 153,69	-2 276 153,69	21 645 675,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	7 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 640 000,00	0,00	0,00	0,00	3 640 000,00
	Total des recettes d'équipement	34 561 829,30	0,00	723 846,31	723 846,31	35 285 675,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 251 656,41	0,00	0,00	0,00	3 251 656,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 251 656,41	0,00	0,00	0,00	11 251 656,41
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 435 122,77	0,00	18 000,00	18 000,00	1 453 122,77
	Total des recettes réelles d'investissement	47 248 608,48	0,00	741 846,31	741 846,31	47 990 454,79
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	7 910 789,47		227 011,56	227 011,56	8 137 801,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	371 497,48		483 895,44	483 895,44	855 392,92

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	TC
					ID : 063-256300146-20241026-20241026002-BF		
					III	IV = I + II + III	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 282 286,95		710 907,00		710 907,00	8 993 193,95
TOTAL		55 530 895,43	0,00	1 452 753,31		1 452 753,31	56 983 648,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 983 648,74
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 702 286,95
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-270 000,00	0,00	-270 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	55 000,00	483 895,44	538 895,44
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		227 011,56	227 011,56
Dépenses de fonctionnement – Total		-200 000,00	710 907,00	510 907,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	510 907,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	613 846,31	290 907,00	904 753,31
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-500 000,00	0,00	-500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	30 000,00	0,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	18 000,00	0,00	18 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 161 846,31	290 907,00	1 452 753,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 452 753,31
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	220 000,00		220 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	290 907,00	290 907,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		220 000,00	290 907,00	510 907,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	510 907,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-2 276 153,69	0,00	-2 276 153,69
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		483 895,44	483 895,44
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	18 000,00	0,00	18 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		227 011,56	227 011,56
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		741 846,31	710 907,00	1 452 753,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 452 753,31
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 639 215,27	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	5 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	323 269,88	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	17 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	45 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	26 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	28 100,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 320 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 107 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	74 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	264 145,39	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	30 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	4 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	4 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	19 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	19 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	12 700,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	758 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	260 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	250 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	85 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 500,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 000 000,00	0,00	0,00
7398	Revert., restitut° et prélèvt divers	1 000 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	152 359,61	0,00	0,00
6531	Indemnités	65 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	55 854,61	0,00	0,00
65888	Autres	5,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		8 550 074,88	0,00	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 651 292,93	-270 000,00	-270 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500 000,00	-350 000,00	-350 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 707,07	-20 000,00	-20 000,00
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 000,00	55 000,00	55 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	15 000,00	55 000,00	55 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 251 867,81	-200 000,00	-200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	7 910 789,47	227 011,56	227 011,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	371 497,48	483 895,44	483 895,44
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	371 497,48	483 895,44	483 895,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 282 286,95	710 907,00	710 907,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 282 286,95	710 907,00	710 907,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 534 154,76	510 907,00	510 907,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	510 907,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	155 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-183 707,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 707,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	105 000,00	220 000,00	220 000,00
70688	Autres prestations de services	75 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	30 000,00	220 000,00	220 000,00
73	Impôts et taxes	10 500 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	10 500 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 082 500,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	2 500 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	500 000,00	0,00	0,00
748373	Dot. de soutien à l'investissement local	62 500,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 648 005,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	63 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 550 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	35 005,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		16 360 505,00	220 000,00	220 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	205 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	205 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 565 505,00	220 000,00	220 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	290 907,00	290 907,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	290 907,00	290 907,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	290 907,00	290 907,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 565 505,00	510 907,00	510 907,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	510 907,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	98 320,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	27 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 820,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	27 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	70 000,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	115 032,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	85 206,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 826,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 721 042,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 911 042,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	8 010 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 800 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
02020	Opération d'équipement n° 02020 (5)	80 000,00	0,00	0,00
02021	Opération d'équipement n° 02021 (5)	185 933,90	0,00	0,00
02022	Opération d'équipement n° 02022 (5)	804 762,51	0,00	0,00
02023	Opération d'équipement n° 02023 (5)	1 250 000,00	0,00	0,00
02123	Opération d'équipement n° 02123 (5)	416 667,00	0,00	0,00
10015	Opération d'équipement n° 10015 (5)	14 098,00	0,00	0,00
10017	Opération d'équipement n° 10017 (5)	248 861,61	0,00	0,00
10018	Opération d'équipement n° 10018 (5)	382 226,65	0,00	0,00
10019	Opération d'équipement n° 10019 (5)	1 385 998,32	0,00	0,00
11020	Opération d'équipement n° 11020 (5)	0,00	0,00	0,00
11021	Opération d'équipement n° 11021 (5)	483 397,44	0,00	0,00
11022	Opération d'équipement n° 11022 (5)	2 352 850,96	0,00	0,00
11023	Opération d'équipement n° 11023 (5)	10 044 955,06	0,00	0,00
11121	Opération d'équipement n° 11121 (5)	16 490,21	0,00	0,00
11122	Opération d'équipement n° 11122 (5)	29 339,60	0,00	0,00
11123	Opération d'équipement n° 11123 (5)	84 804,86	0,00	0,00
11219	Opération d'équipement n° 11219 (5)	1 400,00	0,00	0,00
11223	Opération d'équipement n° 11223 (5)	74 178,49	0,00	0,00
12020	Opération d'équipement n° 12020 (5)	21 000,00	0,00	0,00
12021	Opération d'équipement n° 12021 (5)	233 770,66	0,00	0,00
12022	Opération d'équipement n° 12022 (5)	586 429,97	0,00	0,00
12023	Opération d'équipement n° 12023 (5)	2 139 255,65	0,00	0,00
32021	Opération d'équipement n° 32021 (5)	116 977,13	0,00	0,00
32022	Opération d'équipement n° 32022 (5)	192 811,21	0,00	0,00
32023	Opération d'équipement n° 32023 (5)	285 454,38	0,00	0,00
42020	Opération d'équipement n° 42020 (5)	0,00	0,00	0,00
42021	Opération d'équipement n° 42021 (5)	76 453,87	0,00	0,00
42022	Opération d'équipement n° 42022 (5)	303 215,86	0,00	0,00
42023	Opération d'équipement n° 42023 (5)	1 111 849,34	0,00	0,00
52020	Opération d'équipement n° 52020 (5)	132,00	0,00	0,00
52021	Opération d'équipement n° 52021 (5)	208 438,95	0,00	0,00
52022	Opération d'équipement n° 52022 (5)	201 798,64	0,00	0,00
52023	Opération d'équipement n° 52023 (5)	1 796 051,97	0,00	0,00
62019	Opération d'équipement n° 62019 (5)	3 000,00	0,00	0,00
62021	Opération d'équipement n° 62021 (5)	89 034,44	0,00	0,00
62022	Opération d'équipement n° 62022 (5)	325 887,49	0,00	0,00
70021	Opération d'équipement n° 70021 (5)	180 000,00	0,00	0,00
70022	Opération d'équipement n° 70022 (5)	163 374,16	0,00	0,00
82022	Opération d'équipement n° 82022 (5)	22 058,21	0,00	0,00
82023	Opération d'équipement n° 82023 (5)	41 666,00	0,00	0,00
92020	Opération d'équipement n° 92020 (5)	0,00	0,00	0,00
92021	Opération d'équipement n° 92021 (5)	20 000,00	0,00	0,00
92022	Opération d'équipement n° 92022 (5)	188 307,02	0,00	0,00



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publié le positions nouvelles (3)	Vote
92023	Opération d'équipement n° 92023 (5)	645 636,43	0,00	0,00
92120	Opération d'équipement n° 92120 (5)	436,00	0,00	0,00
92121	Opération d'équipement n° 92121 (5)	80 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 893 397,99	1 000 000,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	275 676,82	613 846,31	613 846,31
13248	Subv. non transf. Autres communes	75 676,82	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	200 000,00	613 846,31	613 846,31
16	Emprunts et dettes assimilées	8 200 000,00	-500 000,00	-500 000,00
1641	Emprunts en euros	8 200 000,00	-500 000,00	-500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	30 000,00	30 000,00
261	Titres de participation	0,00	30 000,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	212 097,28	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	32 097,28	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	180 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	62 907,03	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 750 681,13	143 846,31	143 846,31
4581022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22 (6)	33 000,00	0,00	0,00
4581023	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2023 N°23 (6)	46 951,65	0,00	0,00
4581024	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N°24 (6)	120 000,00	18 000,00	18 000,00
458120	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20 (6)	1 179,69	0,00	0,00
45812023	TRAVAUX CONNEXES 2023 (6)	669 560,29	0,00	0,00
45812024	TRAVAUX CONNEXES 2024 (6)	360 000,00	0,00	0,00
458131	ORANGE 2021 OPE CPTÉ TIERS n°31 (6)	33 041,41	0,00	0,00
458132	ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n°32 (6)	41 397,71	0,00	0,00
458133	ORANGE 2023 OPE CPTÉ TIERS 2023 (6)	158 390,07	0,00	0,00
458134	ORANGE 2024 (6)	60 000,00	0,00	0,00
4582021	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2021 N°21 (6)	36 554,23	0,00	0,00
458214	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2014 n°14 (6)	507,61	0,00	0,00
458216	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2016 n°16 (6)	1 946,81	0,00	0,00
458217	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2017 N°17 (6)	251,07	0,00	0,00
458218	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2018 N°18 (6)	13 968,74	0,00	0,00
458219	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2019 N°19 (6)	35 386,00	0,00	0,00
458220	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20 (6)	44 074,16	0,00	0,00
458224	FT 2014 OPE CPTÉ TIERS n°24 (6)	0,02	0,00	0,00
458225	FT 2015 OPE CPTÉ TIERS n°25 (6)	0,01	0,00	0,00
458226	FT 2016 OPE CPTÉ TIERS n°26 (6)	15,90	0,00	0,00
458227	FT 2017 OPE CPTÉ TIERS n°27 (6)	306,82	0,00	0,00
458230	ORANGE 2020 OPE CPTÉ TIERS n°30 (6)	127,90	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 656 660,09	18 000,00	18 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		53 300 739,21	1 161 846,31	1 161 846,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	290 907,00	290 907,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	290 907,00	290 907,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	290 907,00	290 907,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	290 907,00	290 907,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		53 300 739,21	1 452 753,31	1 452 753,31

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 452 753,31
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.



- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 921 829,30	-2 276 153,69	-2 276 153,69
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	550 046,31	550 046,31
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	11 146 639,15	-2 556 200,00	-2 556 200,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	842 511,04	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	2 980 017,22	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 952 661,89	-270 000,00	-270 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	7 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 640 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 640 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 561 829,30	723 846,31	723 846,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 251 656,41	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 251 656,41	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 251 656,41	0,00	0,00
4582021	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2021 N°21 (5)	29 086,79	0,00	0,00
4582022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22 (5)	158 458,52	0,00	0,00
4582024	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N°24 (5)	180 000,00	18 000,00	18 000,00
458214	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2014 n°14 (5)	1 592,98	0,00	0,00
458215	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2015 n°15 (5)	9 261,63	0,00	0,00
458219	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2019 N°19 (5)	139 853,11	0,00	0,00
458220	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20 (5)	160 972,45	0,00	0,00
45822023	TRAVAUX CONNEXES 2023 (5)	379 758,63	0,00	0,00
45822024	TRAVAUX CONNEXES 2024 (5)	72 000,00	0,00	0,00
458231	ORANGE 2021 OPE CPTÉ TIERS n°31 (5)	52 994,10	0,00	0,00
458232	ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n°32 (5)	176 144,56	0,00	0,00
458233	ORANGE 2023 OPE CPTÉ TIERS 2023 (5)	75 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 435 122,77	18 000,00	18 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		47 248 608,48	741 846,31	741 846,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 910 789,47	227 011,56	227 011,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	371 497,48	483 895,44	483 895,44
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	213 909,69	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	63 630,69	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	4 370,33	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 632,96	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	59 809,07	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 752,19	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	483 895,44	483 895,44
28183	Matériel de bureau et informatique	15 934,12	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 458,43	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 282 286,95	710 907,00	710 907,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 282 286,95	710 907,00	710 907,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		55 530 895,43	1 452 753,31	1 452 753,31

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)
		RESTES A REALISER N-1 (10)
		0,00
		+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 452 753,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					90 132 556,08									
1641 Emprunts en euros (total)					90 132 556,08									
00003536841	Etablissement b CACF	11/05/2021		18/08/2021	6 000 000,00	R	EURIBOR3M	0,089	2,607		T	C		A-1
00004381289	Etablissement b CACF	27/03/2023		01/08/2023	8 000 000,00	F		3,430	3,471		T	C		A-1
00004711103	Etablissement b CACF	18/10/2023		15/01/2024	8 000 000,00	F		3,880	3,945		T	C		A-1
1063102	SA CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE	20/09/2010		31/12/2011	5 000 000,00	R	LIVRET A	2,250	1,919		A	C		A-1
1363155	SA CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE	24/07/2013		25/12/2014	6 000 000,00	R		2,010	1,806		A	C		A-1
1563010	SA CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE	15/01/2015		22/04/2015	2 000 000,00	F		1,270	1,192		A	C		A-1
1563066	SA CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE	08/06/2015		15/10/2015	2 500 000,00	F		1,740	1,766		T	C		A-1
1A516801 / 00001686320	Etablissement b CACF	29/08/2017		28/03/2018	5 000 000,00	F		0,600	0,572		T	C		A-1
431575	Etablissement b CACF	29/12/2009		30/03/2010	8 000 000,00	V	EURIBOR3M	1,130	0,731		T	C		A-1
DD19884721	Etablissement b ARKEA BANQUE	01/06/2022		30/08/2022	6 000 000,00	F		1,390	1,396		T	C		A-1
MIN522089EUR	SA LA BANQUE POSTALE	06/09/2018		01/10/2019	5 000 000,00	F		0,910	0,827		T	C	O	A-1
MON272710EUR	Etablissement b DEXIA CREDIT LOCAL	21/09/2010		01/02/2011	750 000,00	F		1,710	1,710		T	X Echéance constante		A-1
MON273574EUR	Etablissement b DEXIA CREDIT LOCAL	16/12/2010		01/05/2011	4 756 356,08	F		3,840	4,774		A	P		A-1
MON509878EUR/0510421/001	SA LA BANQUE POSTALE	11/07/2016		01/10/2016	4 500 000,00	F		1,160	1,104		M	C		A-1
MON528115EUR/0529258/001	SA LA BANQUE POSTALE	01/08/2019		01/01/2020	5 000 000,00	F		0,260	0,266		T	C		A-1
MON532888EUR/0534283/001	SA LA BANQUE POSTALE	06/05/2020		01/09/2020	6 750 000,00	F		0,830	0,845		T	C		A-1
MON540342EUR/0542182/541739	SA LA BANQUE POSTALE	17/12/2021		01/04/2022	876 200,00	F		0,630	0,642		T	C		A-1
ST376/08	SA CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE	09/06/2008		25/05/2010	6 000 000,00	F		4,260	3,883		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Cité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					90 132 556,08										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		46 559 754,96					7 665 084,29	1 120 567,24	0,00	146 598,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 559 754,96					7 665 084,29	1 120 567,24	0,00	146 598,48
00003536841		0,00	A-1	4 500 000,00	6,58	R	EURIBOR3M	2,607	600 000,00	170 064,97	0,00	16 947,02
00004381289		0,00	A-1	7 600 000,00	8,58	F		3,471	800 000,00	250 390,00	0,00	38 873,33
00004711103		0,00	A-1	8 000 000,00	14,00	F		3,945	533 333,32	295 892,17	0,00	61 160,30
1063102		0,00	A-1	666 666,68	1,17	R	LIVRET A	1,919	333 333,34	23 722,22	0,00	32,41
1363155		0,00	A-1	2 000 000,00	4,17	R		1,806	400 000,00	109 434,00	0,00	1 651,46
1563010		0,00	A-1	933 333,36	5,50	F		1,192	133 333,33	9 893,33	0,00	5 831,45
1563066		0,00	A-1	1 500 000,00	10,75	F		1,766	125 000,00	25 284,38	0,00	4 420,92
1A516801 / 00001686320		0,00	A-1	1 250 000,00	1,42	F		0,572	625 000,00	6 093,76	0,00	41,67
431575		0,00	A-1	800 000,00	0,67	V	EURIBOR3M	0,731	533 333,33	24 941,00	0,00	16,74
DD19884721		0,00	A-1	5 400 000,00	12,58	F		1,396	400 000,00	72 975,00	0,00	6 177,78
MIN522089EUR		0,00	A-1	2 343 750,00	2,75	F		0,827	625 000,00	19 515,24	0,00	3 997,05
MON272710EUR		0,00	A-1	111 430,64	1,08	F		1,710	55 240,06	1 552,50	0,00	159,27
MON273574EUR		0,00	A-1	441 046,62	0,00	F		4,774	441 046,62	17 218,46	0,00	0,00
MON509878EUR/0510421/001		0,00	A-1	2 325 000,00	6,92	F		1,104	300 000,00	23 625,00	0,00	1 822,50
MON528115EUR/0529258/001		0,00	A-1	3 000 000,00	5,00	F		0,266	500 000,00	7 434,37	0,00	1 661,11
MON532888EUR/0534283/001		0,00	A-1	4 387 500,00	5,67	F		0,845	675 000,00	34 887,24	0,00	2 653,41
MON540342EUR/0542182/541739		0,00	A-1	773 976,69	12,25	F		0,642	58 413,32	4 817,02	0,00	1 152,06
ST376/08		0,00	A-1	527 050,97	0,00	F		3,883	527 050,97	22 826,58	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		46 559 754,96					7 665 084,29	1 120 567,24	0,00	146 598,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	46 559 754,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 8 262 907,03	-209 093,00	II -209 093,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		8 200 000,00	-500 000,00	-500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	8 200 000,00	-500 000,00	-500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		62 907,03	290 907,00	290 907,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	290 907,00	290 907,00
020	Dépenses imprévues	62 907,03	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 053 814,03	10 148 411,12	2 230 156,22	20 432 381,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 11 533 943,36	710 907,00	VI 710 907,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 251 656,41	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 251 656,41	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 282 286,95	710 907,00	710 907,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	213 909,69	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	63 630,69	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	4 370,33	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 632,96	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	59 809,07	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 752,19	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	483 895,44	483 895,44
28183	Matériel de bureau et informatique	15 934,12	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 458,43	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 910 789,47	227 011,56	227 011,56

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	12 244 850,36	12 265 297,46	0,00	8 000 000,00	32 510 147,82

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	20 432 381,37
Ressources propres disponibles	VIII	32 510 147,82
Solde	IX = VIII – IV (5)	12 077 766,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,00	3,00	10,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint(e) Administrati(f)(ve)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint(e) Administrati(f)(ve) Principal(e) de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché(e)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Attaché(e) territorial(e)	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché(e) territorial(e) principal(e)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	7,00	6,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Territoire Energie du Puy de Dôme - Budget Syndicat - DM - 2024

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 30/10/2024

Reçu en préfecture le 30/10/2024

Publié le



ID : 063-256300146-20241026-20241026002-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				240 389,17		
Adjoint administratif	C	ADM		27 405,60	A Remplacement	CDD Comptabilité
Attaché(e)	A	ADM		33 751,71	A Contrat projet	CDD Financements
Attaché(e)	A	ADM		39 127,40	A Contrat projet	CDD Communication
Ingénieur	A	TECH		38 595,04	A Contrat projet	CDD animateur Energies renouvelables
Ingénieur	A	TECH		63 151,80	A Direction	CDD DGS
Ingénieur	A	TECH		38 357,62	A Contrat projet	CDD Chargé de missions Energies renouvelables
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				240 389,17		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 30/10/2024

Reçu en préfecture le 30/10/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 063-256300146-20241026-20241026002-BF

Territoire Energie du Puy de Dôme - Budget Syndicat

DM n° 2 2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,

A Cébazat, le 26/10/2024

Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.

A Cébazat, le 26/10/2024

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 145

Nombre de membres présents : 89

Nombre de suffrages exprimés : 88

VOTES : Pour : 85

Contre :

Abstention :

3

Date de convocation : 17/10/2024

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/10/2024 et de la publication le 30/10/2024.

A Cournon-d'Auvergne, le 30/10/2024